

Swisscom rachète 8% du capital-actions

Swisscom a achevé avec succès son rachat d'actions réalisé par le biais d'une émission d'options de vente négociables. Sur les 56 718 561 options de vente émises au total, 56 541 107 (99.69%) ont été exercées. Swisscom rachète ainsi 4 916 618 actions nominatives propres pour réduire son capital, ce qui correspond à 8% du capital-actions inscrit au registre du commerce et des droits de vote. Le montant du rachat est de CHF 2,2 milliards.

Les options de vente, dont la date d'exercice était fixée au 13 septembre 2006, ont été attribuées gratuitement aux actionnaires le 30 août 2006. La détention de 23 options de vente donnait le droit de vendre deux actions nominatives au prix unitaire de CHF 450.– (bruts) ou CHF 292.85 (nets), autrement dit après déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35% sur la différence entre le prix de rachat et la valeur nominale de l'action nominative.

Le Conseil d'administration de Swisscom envisage de proposer à l'Assemblée générale ordinaire du 24 avril 2007 une nouvelle réduction du capital à hauteur du volume de rachat atteint. Il se réserve toutefois le droit d'émettre à nouveau les actions rachetées si les circonstances l'exigent et de les utiliser par exemple pour financer des acquisitions. Dans ce cas, le capital-actions ne serait pas réduit, ou la réduction serait limitée. Les titres acquis dans le cadre du rachat d'actions 2006, qui ne sont assortis d'aucun droit de vote ou de dividende, réduisent le nombre des actions en circulation à 51 801 943. Ce chiffre servira désormais de base pour le calcul du dividende par action.

La Confédération suisse détient désormais 33 130 592 actions nominatives, soit 53.89% du capital-actions de Swisscom inscrit actuellement au registre du commerce. Le flottant de l'action nominative Swisscom est de 30.36% sur la base du capital-actions inscrit aujourd'hui au registre du commerce. En plus des titres qu'elle vient de racheter, Swisscom possède encore 4 764 200 actions acquises lors du programme de rachat 2005 qui, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 25 avril 2006, sont destinées à la réduction du capital. Suite à cette opération, qui devrait avoir lieu prochainement, le capital-actions se montera à CHF 56 718 561.

Structure du capital-actions* avant le lancement du programme de rachat d'actions 2006

	en millions d'actions	en %
Actions inscrites au registre du commerce	61.48	100,00%
dont celles détenues par la Confédération suisse**	38.40	62,45%
dont les actions propres issues du programme de rachat 2005***	4.76	7,75%
dont le flottant	18.32	29,80%
Nombre d'actions sans celles que détient Swisscom	56.72	

* Valeur nominale CHF 1.-, ** Selon le communiqué de la Confédération suisse du 20.12.2005, *** Destruction prochaine

Structure du capital-actions* après la clôture du programme de rachat d'actions 2006

	en millions d'actions	en %
Actions inscrites au registre du commerce	61.48	100.00%
dont celles détenues par la Confédération suisse**	33.13	53.89%
dont les actions propres issues du programme de rachat 2005***	4.76	7.75%
dont les actions propres issues du programme de rachat 2006****	4.92	8.00%
dont le flottant	18.67	30.36%
Nombre d'actions sans celles que détient Swisscom	51.80	

*Valeur nominale CHF 1.-, ** Selon le communiqué de la Confédération suisse du 14.09.2006, *** Destruction prochaine, **** Destruction après l'Assemblée générale 2007 si cette dernière approuve la réduction du capital

Structure du capital-actions* après la clôture du programme de rachat d'actions 2006 et la prochaine réduction du capital

	en millions d'actions	en %
Actions inscrites au registre du commerce	56.72	100.00%
dont celles détenues par la Confédération suisse**	33.13	58.41%
dont les actions propres issues du programme de rachat 2005***	0	-
dont les actions propres issues du programme de rachat 2006****	4.92	8.67%
dont le flottant	18.67	32.92%
Nombre d'actions sans celles que détient Swisscom*****	51.80	

*Valeur nominale CHF 1.-, ** Selon le communiqué de la Confédération suisse du 14.09.2006, *** Destruction prochaine, **** Destruction après l'Assemblée générale 2007 si cette dernière approuve la réduction du capital, ***** Nouvelle base pour le versement du dividende le 27.04.2007 pour autant que les actions ne soient pas remises en circulation avant cette date

Berne, le 14 septembre 2006